

## Pour se protéger, les postiers en guerre contre leur direction

PAR KHEDIDJA ZEROUALI  
ARTICLE PUBLIÉ LE VENDREDI 20 MARS 2020

Manque de protection, droit de retrait refusé, menaces et pressions, les facteurs peinent à se faire entendre par leur direction. Ils estiment que La Poste les met en danger pour livrer « des paires de baskets ou des collections de DVD ».

À Lille, les facteurs s'organisent depuis quelques jours pour faire valoir leur droit de retrait. Souvent, en vain. Caroline\* travaille à La Poste de Lille depuis cinq ans. Elle se souvient du jeudi 12 mars et de la première allocution du président de la République concernant la propagation du coronavirus : « En l'écoutant, on était inquiets parce qu'on sait qu'on est au contact de beaucoup de personnes et qu'on n'avait pas le matériel nécessaire. Pas de masque, pas de gel, rien. » Après les annonces du premier ministre, le samedi 14 mars, les restaurants, les cafés et tous les lieux publics « non indispensables » ferment. « Et nous, on ne nous dit toujours rien », souffle Caroline.

Alors lundi matin, **comme de nombreux salariés**, les facteurs du Nord se rendent au travail, inquiets. Rapidement, le manque de protection empêche les salariés de partir en tournée. « Dans l'unité de distribution de Fives [quartier de Lille – ndlr], il y avait un paquet de lingettes et un petit pot de gel pour une bonne vingtaine de salariés. Ils n'étaient pas protégés, ils ont essayé de faire valoir leur droit de retrait. Sauf que la direction les a menacés. Ils leur ont dit qu'ils n'en avaient pas le droit. Ils ont pris la décision de mettre les postiers confinés dans des bureaux, à moins d'un mètre de distance, puis leur ont demandé de faire des travaux intérieurs », raconte, excédée, Caroline.

À Lille, le scénario du matin s'est répété avec les équipes de l'après-midi. Un matériel de protection insuffisant et face aux inquiétudes des facteurs, une seule proposition : une petite bouteille d'eau savonneuse. « Notre priorité est le bon déploiement des mesures de protection des collaborateurs partout sur le territoire. Nous avons des plans de prévention

qui combinent mesures barrières, équipement de protection, respect des distances de courtoisie et organisation adaptée », assure, de son côté, la direction de La Poste.

Comme Caroline, David raconte une tension permanente : « Il y a une appréhension à venir travailler, pour nous-mêmes ou pour les usagers. On se dit qu'on est peut-être contaminés et quand le ministre de la santé dit qu'il faut limiter les contacts à 5 personnes, pour nous ce n'est pas possible. Rien que dans notre bureau, on est une cinquantaine. »

David est facteur à côté d'Orléans depuis une vingtaine d'années et secrétaire départemental de Sud PPT. Il a fait valoir son droit de retrait. Selon lui, les mesures de protection contre le virus n'étaient pas suffisantes. « La direction m'a autorisé à partir mais m'a mis en absence irrégulière en contestant mon droit de retrait. On s'est renseignés auprès de nos avocats et le droit de retrait, c'est pas si simple que ça », raconte-t-il. En effet, la direction peut estimer que le droit de retrait n'est pas justifié et ne pas l'accepter. Alors, les salariés devront contester cette décision devant la justice. « Et on n'est pas sûrs que la justice aille dans notre sens, c'est risqué », s'inquiète le postier.

Comme seule protection, David et ses collègues ont les gestes barrières : se tenir à un mètre des autres quand c'est possible, tousser dans son coude, se laver les mains. Cependant, il estime que ce n'est pas suffisant : « Il y a des bureaux où les agents sont les uns sur les autres. Les positions de travail ne sont pas nettoyés,

*tout le matériel postal, les caisses de courriers, les chariots... Rien n'est désinfecté ! Le virus reste sur le matériel et tout le monde touche tout. »*

**VOUS POUVEZ RESTER  
CHEZ VOUS**



**JE VOUS APPORTE LE  
COURRIER ET LE VIRUS  
A LA MAISON !**

Beaucoup d'agents craignent de contaminer leurs proches et les usagers.

À Orléans, comme à Lille, la tension monte entre les postiers et leur direction. Caroline raconte les menaces du chef de service et les mensonges de la direction locale : « *Ils nous ont dit qu'on était réquisitionnés alors que la préfecture n'a réquisitionné personne. Ils ne voulaient pas qu'on rentre chez nous, alors on est restés sur le parking à un mètre de distance chacun. »*

Au téléphone, la direction nationale de La Poste le confirme, il n'a jamais été question de réquisition.

Face à la résistance des postiers du Nord, les directeurs locaux décident de se tourner vers les facteurs les plus précaires, ceux en CDD, pour les convaincre d'aller travailler malgré tout. Avec la peur de perdre leur emploi, certains cèdent.

Alors que le conflit s'enlise, des postiers réclament à la direction des masques et des gels. Certains en obtiennent. Les postiers en CDD, eux, sont partis faire la tournée sans matériel de protection.

Le soir, Emmanuel Macron s'adresse pour la deuxième fois aux Français. « *Là, on pensait que comme d'autres salariés, on allait rester chez nous, mais non...* », rapporte Caroline avant de conclure : « *Les hôpitaux sont en manque de masques et de gel et nous, on le gaspille pour que l'argent puisse fructifier. Pour continuer à livrer des colis, des cartes postales, des courriers qui ne sont pas urgents et des*

*pubs. »* Depuis jeudi 19 mars, les tracts publicitaires ne sont finalement plus distribués, assure La Poste, dans un communiqué de presse où il est précisé : « *La Poste a décidé, en plus de l'ensemble des mesures de prévention déjà prises, d'adapter son organisation du travail, ses processus et de prioriser ses flux. »*

À Lille, depuis les premières annonces gouvernementales, les jours se suivent et se ressemblent, la tension monte et le matériel de protection le plus basique continue d'être arraché à la direction avec force tracasseries.

Finalement, plusieurs postiers de Lille ont fait valoir leur droit de retrait qui, pour l'instant, n'a pas été accepté. Depuis, quatre cas de coronavirus ont été annoncés à la plateforme industrielle de courrier (PIC) de Lesquin. Un autre postier a été testé positif au Covid-19, au bureau de Marcq-en-Barœul, qui restera fermé jusqu'à samedi. Dans les autres bureaux de la région de Lille, les rumeurs se multiplient et les facteurs continuent d'aller au travail, la boule au ventre. « *Ils mettent la productivité avant la sécurité* », conclut, de son côté, Caroline.

Sur les PIC, l'inquiétude se fait vive. « *C'est eux qui reçoivent le courrier, le trient et le ré-voient dans les bureaux pour la distribution* », explique David, avant de préciser : « *De nombreux CHSCT [comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail] demandent que les centres de tri soient fermés. »*

**« Les colis ne sont pas livrés par le Saint-Esprit »**

En France, des guichets ont été fermés mais les salariés continuent de travailler. « *Les salariés des petits guichets fermés vont prêter main-forte aux plus gros guichets qui sont restés ouverts* », rapporte David mais là, non plus, toutes les mesures ne sont pas toujours prises : des automates non-désinfectés, des agents proches des usagers et toujours pas de masque, de gel, de gants pour tous.

Mais là aussi, La Poste se veut rassurante : « *Malgré les difficultés opérationnelles, La Poste a décidé d'ouvrir 1 600 bureaux permettant de préserver l'accessibilité au guichet pour les clients qui n'ont pas d'alternative et de se concentrer sur les services essentiels de La Banque postale et notamment la*

*mission d'accessibilité bancaire, du courrier et du colis, et de La Poste Mobile. L'organisation du travail continuera à être adaptée en concertation avec les médecins du travail et les représentants du personnel pour intégrer toutes les mesures de prévention, tant pour les postiers que pour les clients. »*

Claire\*, factrice à mi-temps dans le Finistère, est malade depuis quelques jours, toux et maux de tête. Inquiète, elle a contacté son médecin qui n'a pas voulu la recevoir et qui lui a conseillé d'aller en pharmacie acheter du paracétamol et du sirop contre la toux, puis d'attendre que ça passe. Le problème, c'est que ça n'est pas passé, alors Claire a décidé de contacter la médecin de La Poste qui lui a répondu qu'elle pouvait tout à fait aller au travail.

« *Je suis très inquiète mais ici, La Poste continue à tout minimiser* », raconte celle qui, après quarante ans de service, quittera son poste pour la retraite dans six mois. Elle poursuit : « *Chez nous, il y a encore du déni, la direction locale dit que c'est une grippe. Ils n'en ont rien à foutre de notre santé mais ça, ce n'est pas nouveau.* »

« *La gestion du coronavirus, c'est révélateur qu'à La Poste, ça ne va pas très bien et depuis longtemps* », estime de son côté Martine, factrice à Saint-Brandan, sur la plateforme de Saint-Brieuc, toujours en Bretagne.

Après avoir passé huit ans en CDD, Martine\* a finalement obtenu un CDI. Elle raconte, progressivement, la détérioration de ses conditions de travail depuis douze ans. « *Le coronavirus, c'est la cerise sur le gâteau. La direction ne sait pas trop comment gérer ce truc. On n'a rien pour se protéger. On nous a donné à chacun un petit flacon de gel hydroalcoolique pour nos tournées il y a huit jours. Il ne faut pas en utiliser trop, sinon c'est compliqué* », estime-t-elle.

Martine fait des « tournées de campagne ». Contrairement à la ville où la distribution se fait de barre d'immeubles en batteries de boîtes, la factrice bretonne croise beaucoup de gens : « *À la campagne, les gens viennent vers nous*, rapporte-t-elle. *On emmène le courrier dans la maison de certaines*

*personnes âgées, maintenant c'est interdit. Allez expliquer ça aux petits vieux... Pour eux, le facteur, c'est quelqu'un de proche, ils ne comprennent pas. Nous ne sommes pas des commerçants quelconques. J'ai déjà fait chauffer de l'eau à un petit vieux qui n'arrivait pas à se lever. »*



Philippe Dorge, Directeur général adjoint du groupe La Poste en charge de la branche Services-courrier-colis. Document Mediapart

En début de semaine, comme tous les autres facteurs de France, Martine a reçu une vidéo du directeur général adjoint de La Poste en charge de la branche Services-courrier-colis. Nous nous la sommes procurée. On y voit Philippe Dorge, cravate rouge et veste de costume, remercier et rassurer les facteurs : « *Nous appliquons strictement les mesures et gestes barrières... Je sais que dans certains sites, il y a des besoins d'approvisionnement que nous allons satisfaire au plus vite. Des commandes importantes de gel pour les mains, de lingettes désinfectantes sont en cours d'acheminement, j'y veille personnellement.* »

Pour Martine, ce discours est « hors-sol ». « *Ils sont de tout cœur avec nous, du fin fond de leurs bureaux ou depuis chez eux* », plaisante-t-elle. « *Il nous dit qu'on ne devait plus rentrer en contact avec des usagers, qu'ils appellent des clients. Cependant, c'est impossible dans certaines situations.* » Et en temps de Covid-19, cela peut donner lieu à des situations ubuesques.

« *Les process clients continueront à être adaptés pour éviter tout contact. Les échanges de SMS remplaceront les signatures sur smartphone. Après s'être annoncés, les facteurs déposeront les repas [dans le cas de livraisons à domicile] devant la porte du domicile du client* », annonce La Poste. Dans les faits, c'est plus compliqué.

Pour un colis ou un recommandé, Martine doit désormais sonner chez les gens. S'ils sont là, ils doivent signer. Cependant, pour éviter tout contact,

elle doit désormais leur demander leur numéro de téléphone. Ensuite, elle leur envoie une photo de l'objet. Par SMS, les usagers doivent donner leur accord. *« Ça prend un temps fou, s'agace la factrice, puis ils me prennent pour une folle quand je demande leur numéro alors que je suis à deux mètres d'eux. Les plus âgés ne comprennent rien et finalement, je suis souvent obligée de ramener les paquets dans un bureau de poste. Là, ils sont à quelques centimètres de l'agent qui est, souvent, sans protection. »*

François Marchive, facteur depuis vingt ans et responsable syndical de Sud PTT en Isère et en Savoie, estime que la gestion de crise de l'épidémie est symbolique du fonctionnement de La Poste toute l'année : *« On est plus attachés au service public que notre direction, mais on ne va pas mettre en danger notre vie, celle de la population et de nos proches pour une paire de pompes, une collection de DVD ou un sweat. Ils font encore primer l'argent sur leurs agents. C'est ça, La Poste joue notre santé pour des questions d'argent ! »*

Le responsable syndical demande une « vraie discussion » avec la direction de La Poste, la préfecture, les syndicats et les associations de consommateurs pour définir ce qui est vraiment prioritaire : *« Qu'on se mette autour d'une table... enfin, plutôt, qu'on fasse une conférence par webcam. On ne peut pas continuer à se mettre en danger pour livrer tout et n'importe quoi. Il y a une explosion des commandes internet et ça c'est dégueulasse. Les colis ne sont pas livrés par le Saint-Esprit. Encore une fois, ce sont les gens qui ont les salaires les plus bas, en excluant les médecins, et qui ont les conditions de travail les plus dures, qui sont au front et sans protection minimale. »*

### Boîte noire

\* Ces prénoms ont été modifiés, à la demande des personnes interrogées qui disent, d'une même voix, craindre des répercussions à la suite de leurs témoignages sur leur travail.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Direction éditoriale** : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.